

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Chef du Service Aide Sociale à l'Enfance

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Responsable de la Cellule Évaluation – Urgences - MNA
--

Grade et filière	ATTACHE ou ATTACHE PRINCIPAL ou CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF / ADMINISTRATIVE ou MEDICO-SOCIAL
------------------	---

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique :

PÔLE SOLIDARITÉS				
DIRECTION	SERVICE	CELLULE	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Parentalité, Enfance, Culture, Sports	Aide sociale à l'Enfance (ASE)	Évaluation – Urgences - MNA	1 rue Joseph Tissot	DIJON

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Toutes les directions du Pôle Solidarités
- La Mission Aide au Pilotage

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ?

OUI

Nombre de personnes dans la Cellule : 14 agents

B) Relations externes

- Les établissements et services intervenant dans le cadre du dispositif départemental de protection de l'enfance (relevant d'une habilitation Conseil Départemental et/ou du Ministère de la Justice)
- Le Parquet des mineurs, le Tribunal pour enfants
- Les avocats sollicités pour la défense des mineurs ou du service
- Les services de l'Éducation Nationale
- Les services hospitaliers et autres centres de santé publique
- Les services de police et de gendarmerie
- Préfecture

3) MISSIONS PRINCIPALES :

Sous l'autorité du Chef de Service ASE , et en son absence de l'Adjoint au Chef de Service, anime et coordonne les missions de la Cellule dans toutes ses composantes : administratives, techniques et managériales.

A ce titre :

1. Anime et pilote les activités de la Cellule, apporte une expertise dans le portage des dossiers relevant de la Cellule et coordonne les missions des agents de la Cellule en veillant à la fiabilité des actes produits, à l'harmonisation des pratiques et à la réactivité nécessaire à la tenue des objectifs fixés au service,
2. Assure l'animation, l'encadrement hiérarchique et technique de la Cellule Évaluation – Urgences – MNA,
3. Est l'interlocuteur de la Préfecture pour les thématiques relevant de la radicalisation.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

1. Anime et pilote les activités de la Cellule, apporte une expertise dans le portage des dossiers relevant de la Cellule et coordonne les missions des agents de la Cellule :

- Participe à la déclinaison des orientations stratégiques et des priorités du Service,
- Coordonne et harmonise les activités de la Cellule en apportant, notamment, une expertise technique aux agents,
- Participe à la bonne circulation et à l'appropriation de l'information dans la Cellule, est garant de la réactivité et de la qualité du service rendu,
- Est force de proposition pour faciliter la mise en œuvre des politiques dont la Cellule a la charge,
- Propose des indicateurs de suivi de l'activité et élabore des tableaux de bord,
- Pilote et évalue l'ensemble des agents de la Cellule.

2. Assure l'animation, l'encadrement hiérarchique et technique de la Cellule Évaluation – Urgences – MNA :

- Assure l'encadrement hiérarchique et technique des agents de la cellule,

- Pilote et coordonne l'activité du cadre en charge du suivi administratif et juridique des MNA,
- Est garant de l'analyse de premier niveau des situations et des évaluations faites par les travailleurs sociaux de la cellule,
- Est garant de l'application uniforme de la procédure de recueil et de traitement de l'information préoccupante sur l'ensemble du territoire et veille à l'harmonisation des pratiques, dans le respect des délais impartis par la loi,
- Anime le comité de suivi des informations préoccupantes,
- Veille à l'application et la mise à jour des protocoles,
- Assure la veille juridique en matière d'informations préoccupantes,
- Développe, anime et organise le réseau des partenaires,
- Assure la coordination et la gestion des urgences,
- Est l'interlocuteur privilégié du Parquet des mineurs et des juges des enfants dans le traitement des urgences.

3. Est l'interlocuteur de la Préfecture pour les thématiques relevant de la radicalisation :

- Est référent de la cellule « radicalisation » pilotée par la Préfecture de Côte-d'Or,
- Siège à la commission de la Cellule de Prévention de la Radicalisation et d'Accompagnement des Familles,
- Occupe un rôle d'alerte de la cellule « radicalisation » pour le Conseil Départemental,
- Rend compte régulièrement de cette activité à sa hiérarchie,
- Est force de proposition sur l'évaluation de cette mission et la définition d'indicateurs pertinents.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

- Secret professionnel
- Disponibilité, réactivité
- Participation aux astreintes du service ASE
- Pression, urgences

TRONC COMMUN DE COMPETENCES

Organiser la mise en œuvre des actions dans le cadre des politiques confiées

Planifier et contrôler les activités au sein de l'équipe

S'assurer de l'information et veiller à sa bonne circulation ascendante et descendante

Suivre l'exécution budgétaire

Mettre en œuvre le dispositif d'évaluation (objectifs, formation, fiche de poste...) et être responsable de la bonne application des dispositifs RH en vigueur dans la Collectivité

Elaborer et suivre des indicateurs et des tableaux de bord

Prévenir, réguler et gérer les conflits au sein de l'équipe

TRONC SPECIFIQUE DE COMPETENCES

Réagir avec pertinence aux situations d'urgence et savoir adapter la réponse

Organiser et coordonner le travail en définissant les missions et objectifs de chacun des membres de l'équipe

Préparer et animer des réunions de groupes importants et/ou pluridisciplinaire

Constituer et conduire un groupe projet en fonction des compétences recherchées

Connaître les techniques d'entretiens individuels

Connaître les principes essentiels de la psychologie du développement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes

Connaître les fondements de la relation parent-enfant, les dynamiques familiales

Connaître les méthodes d'évaluation des situations sociales ou enfance en danger

S'approprier et appliquer une réglementation en suivant ses évolutions

Développer, animer et organiser un réseau de partenariat

Garantir l'application uniforme des procédures liées à l'enfance en danger et des urgences